



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CEP/AC.12/2001/6  
10 septembre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

**Deuxième Réunion consultative régionale en vue  
du Sommet mondial pour le développement durable**  
(Genève, 21 et 22 septembre 2001)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

de la réunion qui s'ouvrira le vendredi 21 septembre, à 10 heures, au Palais des Nations,  
et se poursuivra le samedi 22 septembre au Centre international  
de conférences de Genève (15, rue de Varembé)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élaboration du projet de déclaration ministérielle.
3. Questions diverses.

## NOTES EXPLICATIVES

La Réunion consultative régionale en vue du Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 juillet 2001, a constitué un groupe de rédaction restreint afin d'aider son président, M. F. La Camera, à élaborer un projet de déclaration ministérielle à l'intention de la Réunion ministérielle régionale, organisée à Genève les 24 et 25 septembre 2001 en vue du Sommet mondial pour le développement durable. Elle a décidé en outre qu'un avant-projet de déclaration serait examiné à la réunion du groupe de rédaction à composition non limitée les 3 et 4 septembre, puis, à la deuxième Réunion consultative régionale, les 21 et 22 septembre 2001. Les modalités d'inscription sont décrites dans l'annexe ci-après.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

La Réunion doit adopter l'ordre du jour.

Point 2: Élaboration du projet de déclaration ministérielle

La Réunion examinera un projet de déclaration (CEP/AC.12/2001/7), établi par le Président à la lumière des discussions qui ont eu lieu au sein du groupe de rédaction à composition non limitée qui s'est réuni à Genève les 3 et 4 septembre 2001. La Réunion arrêtera le texte définitif du projet de déclaration qui sera soumis pour adoption à la Réunion ministérielle régionale le 25 septembre.

Point 3: Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour provisoire, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point.

Annexe

**PARTICIPATION ET INSCRIPTION**

Les conditions de participation aux réunions préparatoires régionales en vue du Sommet mondial pour le développement durable sont décrites sur le site <http://www.unece.org/env/rio+10/welcome.html>.

Tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations sont priés de remplir un formulaire d'inscription qui peut être téléchargé à partir du site <http://www.unece.org/stats/geneva.e.html>.

Une fois rempli, le formulaire doit être envoyé à la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE (adresse électronique: [elisabeth.mary@unece.org](mailto:elisabeth.mary@unece.org), télécopie: +41 22 917 06 30) dans les meilleurs délais, et au plus tard une semaine avant le début de la réunion.

Les participants inscrits devront retirer avant la réunion leur plaquette d'identité leur donnant accès au Palais des Nations auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté. Ce service, situé à la villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, est ouvert du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures.

-----